



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17270</b>	De <b>M. Guénhaël Huet</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Manche )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Redressement productif		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >entreprises	<b>Tête d'analyse</b> >délocalisations	<b>Analyse</b> > lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>05/02/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la nécessité d'inciter les entreprises à relocaliser leur production en France. Un récent sondage mené par l'institut IFOP indique que plus des deux tiers des Français sont prêts à payer plus cher un produit fabriqué en France afin de soutenir l'industrie de l'hexagone. Ce résultat peut être considéré comme une bonne nouvelle pour les industries françaises alors même que les faillites se multiplient dans leur secteur. Par ailleurs, ce sondage précise un autre point intéressant : 91 % des sondés sont pour une intervention de l'État face aux entreprises qui délocalisent et 71 % d'entre eux affirment qu'ils soutiendraient une incitation à la relocalisation de la part des entreprises françaises qui chercheraient à réimplanter leur production en France. Il l'interroge donc sur les dispositions que compte prendre le Gouvernement afin d'encourager les industries françaises à réimplanter leurs outils de production sur le territoire français.